



MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune de **MALAUNAY** sont informés que la mise à jour du plan cadastral sera entreprise à partir du **29 mai 2024** par le Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de Seine-Maritime.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux (M. MEUZERET Denis) toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle,...), et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent;
- à les accompagner sur le terrain lors des opérations de mesurage extérieur des constructions.

Le Maire,